

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

---

*Tables capitulaires des Frères Mineurs de l'Observance et des Récollets de Bretagne, 1476-1480*, publiées avec une introduction par Max. COURTECUISSÉ. Paris, librairie philosophique J. Vrin (1930), in-8° de LXXXVII-261 p. (Collection de mémoires et documents relatifs à l'histoire franciscaine, publiée sous la direction de Henri Lemaître, tome I<sup>er</sup>).

Les études d'histoire franciscaine, longtemps négligées, ont pris depuis une vingtaine d'années un vif essor, qui s'est à peine ralenti à la suite de la guerre. Ce fait mérite d'être remarqué, car il n'en va pas de même dans la plupart des branches de l'activité historique.

La collection que vient de créer M. Lemaître commence son existence par la publication de textes relatifs à la Bretagne. Il paraît donc opportun d'en signaler ici l'intérêt.

Les documents publiés par M. Courtecuisse nous sont présentés et commentés dans une importante et savante introduction, qui constitue un historique sommaire des divers couvents observantins, puis récollets, qui composèrent la province franciscaine de Bretagne. Il ne s'agit pas bien entendu de tous les couvents d'hommes de l'ordre de saint François qui existaient en Bretagne sous l'ancien régime. Ceux qui furent fondés avant le xv<sup>e</sup> siècle faisaient partie de la province de Touraine.

La province de Bretagne, dont il est ici question <sup>(1)</sup>, fut détachée de la Touraine à la suite de la célèbre réforme de l'Observance. Voici, en peu de mots, quelle fut son évolution, étudiée en détail dans l'introduction.

Un certain nombre de Cordeliers de la province de Touraine, qui désiraient appliquer plus strictement la règle de saint François, obtinrent au concile de Constance (1415),

(1) Il ne faut pas la confondre avec la province capucine de Bretagne établie en 1629.

avec l'autonomie, le droit de rechercher une vie plus austère dans les îles et sur les côtes de la Manche et de l'Océan<sup>(2)</sup>. Ils fondèrent neuf couvents gouvernés d'abord par un custode, puis, en 1452, par un vicaire provincial, qui s'intitulait « vicaire provincial des Frères Mineurs demourant dans les îles maritimes et lieux circonvoisins de la mer aux parties de Bretagne, Angleterre et Normandie<sup>(3)</sup> ». Il semble qu'ensuite les couvents bretons de cette vicairie aient cherché à se séparer de leurs voisins normands et anglo-normands<sup>(4)</sup>. En 1476, un chapitre de la custodie de Bretagne se tient à Pontivy; il n'est plus question de vicairie jusqu'en 1484, époque où les Bretons obtiennent la constitution de la vicairie de Bretagne, érigée en province en 1517.

Cent ans plus tard, les divers couvents de la province s'affilièrent successivement, de 1612 à 1663, à la réforme des Récollets, dont le but était de renforcer la rigueur de la règle par la pratique d'une vie solitaire et contemplative. Les documents cités par M. Courtecuisse tendent à prouver que le mieux peut être l'ennemi du bien. Il est de fait que les Récollets montrèrent un zèle souvent indiscret à convertir à leur réforme leurs confrères observantins. De vives luttes s'engagèrent entre les partisans des deux systèmes. Le couvent de Saint-Brieuc organisa une résistance particulièrement âpre, et, malgré des menaces d'excommunication, il eut une sorte de victoire en ce sens que, seul de la province, il resta observantin; mais, empêché par un bref de recruter des novices, il dut s'unir à la province de Touraine avant 1690<sup>(5)</sup>.

(2) D'autres Cordeliers de Touraine constituèrent à la même époque la vicairie observante de Touraine, devenue en 1517 la province de Touraine pictaviennne; elle comprenait plusieurs couvents bretons.

(3) Titre plutôt honorifique que réel, remarque M. Courtecuisse. D'ailleurs ce titre n'était plus exact à partir de 1456, date de fondation, en plein centre de la Bretagne, du couvent observantin de Pontivy.

(4) La séparation aurait eu lieu en 1472 d'après François de Gonzague. M. Courtecuisse ne dit pas quel fut le sort de ces couvents normands et anglo-normands, qu'il situe à Chausey et à Guernesey. M. Henri Lemaître suppose qu'ils se seraient unis à la vicairie observante de la province de France (*Géographie historique des établissements de l'ordre de saint François en Touraine, Ouest de la France, du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Vrin, 1929, 55 p. page 8).

(5) Fait curieux, le couvent de l'île de Césambre, qui avait déclenché le mouvement dans notre région en 1612, quitta en 1688 la province de Bretagne, gagnée par lui tout entière à la Récollecion, pour s'affilier à celle de la Madeleine d'Anjou.

Les documents publiés par M. Courtecuisse comprennent : 1° les tables capitulaires de la province, au nombre de 52<sup>(6)</sup>; 2° un registre, seul conservé de ce genre, contenant « les actes, ordonnances, statuts et délibérations capitulaires » du couvent de Cuburien<sup>(7)</sup>; 3° un concordat conclu entre les Cordeliers et les Récollets de Bretagne en 1619.

Il ne faudrait pas croire que seuls ces documents ont été utilisés par leur éditeur; du moins constituent-ils la source la plus importante de son introduction, où il a voulu montrer le parti que l'on en peut tirer.

Après avoir expliqué la constitution de la province, M. Courtecuisse consacre dix-neuf notices<sup>(8)</sup> aux divers couvents observantins ou récollets de Bretagne. Sans prétendre à être complète<sup>(9)</sup>, chaque notice donne, autant que possible, les renseignements suivants : récit et date de la création, péripéties diverses, fondations de filiales, aumônes reçues, recherches archéologiques, particulièrement approfondies, sur les bâtiments conventuels.

Suit l'histoire circonstanciée de la réforme des Récollets en Bretagne; cette histoire aurait été peut-être plus logiquement placée avant les notices, dont plusieurs se rapportent à des couvents qui ne furent jamais observantins.

L'auteur termine son étude par un véritable mémoire sur le genre de vie et l'activité des Observantins et des Récollets en Bretagne. L'énumération des paragraphes montrera la diversité des matières traitées : organisation, listes des ministres et chapitres, vie conventuelle, discipline, noviciats, études, prédicateurs et confesseurs.

Un index des noms de personnes, et un autre pour les noms de couvent, soigneusement dressés, suivent la publication des textes.

(6) Y compris la table du chapitre de la custodie de Bretagne, tenu à Pontivy en 1476.

(7) Ce registre, aujourd'hui incomplet, n'est pas intégralement publié, mais M. Courtecuisse analyse en détail les passages non transcrits.

(8) L'une d'elles concerne les missions du Canada confiées aux Récollets de Bretagne en 1701. On voit que les couvents primitifs d'Observantins se multiplièrent dans la province.

(9) Quelques indications géographiques auraient gagné à être plus précises : l'île Verte, au large de l'embouchure du Trieux, n'est pas en face de Tréguier (p. IV); l'île Vierge est sur la côte de Plouguerneau et non en face de Landéda (p. X, n. 1); l'Abervrach, petit port qui tire son nom d'un estuaire, n'est pas une île (p. XXV, n. 1).

La documentation est partout abondante, ainsi que la bibliographie. Le manuscrit de Cuburien a fourni des données très curieuses, parfois même quelque peu indiscretes, car il n'était pas destiné à la publicité.

Sans trop insister sur les petites misères, que l'on peut déplorer partout quand il s'agit de sociétés entre êtres humains, M. Courtecuisse nous fait admirer les services rendus par l'ordre de saint François dans la prédication et la confession des laïcs. Cet ordre a toujours été très populaire en Bretagne, et les quêtes faites au profit des Cordeliers dans notre région obtenaient partout un gros succès.

C'est en ce sens qu'un tel instrument de travail intéresse l'histoire de Bretagne, du point de vue le plus général. Les archives des couvents franciscains sont malheureusement plus ou moins pauvres partout, en raison même de leur règle qui leur interdit les actes de propriété. Félicitons-nous que la Bretagne ait le privilège d'avoir conservé les précieux documents publiés par M. Courtecuisse et judicieusement utilisés par lui.

François MERLET.

---

Emile GABORY. — *L'Angleterre et la Vendée*, tome I,  
Paris, Perrin, 1930, in-8°.

Après avoir exposé au grand public l'histoire des guerres de Vendée, M. Gabory envisage dans ce nouveau volume le même sujet, mais sous un angle différent, celui des rapports de la Vendée avec l'Angleterre.

Son travail est-il vraiment nouveau ? oui et non. Il n'est pas nouveau en ce sens que l'on retrouve dans ce quatrième volume les péripéties d'une histoire que nous connaissions déjà, mais il est neuf en ce sens qu'il présente en raccourci les efforts répétés que tentèrent les provinces de l'Ouest pour coordonner leurs efforts avec ceux de l'Angleterre, chose que personne n'avait tenté de présenter d'une manière séparée ; il est nouveau, en ce sens aussi que l'auteur a essayé de renouveler les couleurs de sa palette. Il a composé son récit s'efforçant de l'appuyer sur des documents empruntés à des sources auxquelles ni lui, ni ses devanciers n'avaient eu recours.